



Résumé de la rencontre
Rencontre 1 Comité de consultation
Projet Lamaque

9 juillet 2014

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge, animateur de la séance, souhaite la bienvenue aux participants présents (Annexe 1 : liste des membres présents). Il explique le mandat de Transfert Environnement et Société au niveau de l'encadrement des réunions du Comité et cède la parole à François Chabot, directeur des opérations et de l'ingénierie chez Integra Gold pour le mot d'ouverture.

M. Chabot qui est le seul représentant d'Integra, remercie les gens pour leur participation au Comité, souligne l'importance de leur engagement et remet à chacun d'eux un exemplaire du livre "De l'Or plein les veines" en guise de remerciement.

M. Théberge précise par la suite l'objectif double de la rencontre qui est de finaliser les modalités de fonctionnement du Comité et de permettre à tous d'avoir une bonne compréhension du projet Lamaque, par une présentation détaillée et une visite du site, toutes deux prévues en deuxième partie de rencontre. M. Théberge passe en revue les divers points prévus à l'ordre du jour de la rencontre (Annexe 2; ordre du jour) et demande aux membres si cette proposition leur convient. La proposition est validée par les membres.

POINTS DE SUIVI

Composition du Comité

Pamela Kell fait une mise à jour concernant la composition du Comité. Elle explique que de nouveaux membres se sont joints au Comité :

Volet citoyens pour le quartier Sigma

- Mme Chantal Pépin, membre active
- M. Conrad Benoît, membre substitut

Volet socioéconomique

- M. Ghislain Fournier, Hécla-Québec, membre substitut. Partagera un siège avec Mme Nicole Perrault.
- M. Marcel H. Jolicoeur, président de la Chambre de commerce de la Ville de Val-d'Or (CCVD) sera également membre actif du Comité. M. Théberge souligne que la CCVD nous avait signifié, avant la réunion de création du Comité, son intérêt à participer.

Volet environnemental

- Les représentants des divers groupes vont se relayer selon les sujets des réunions. Les organismes présents sur le Comité sont :

- Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie / Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue / Pour le mois de juillet, Mme Hélène Higgins agira à titre de substitut.

Mme Kell poursuit en expliquant que les ministères impliqués dans le Projet Lamaque agiront comme personnes-ressources. Elle précise que la MRC sera également présente et que la liste des participants sera mise à jour afin d'avoir les coordonnées de tous. Elle suggère aux membres de proposer une personne qui agirait à titre de substitut afin de les remplacer au besoin.

Visite de la Mine du Lac Herbin

Mme Kell rappelle que d'ici vendredi 11 juillet, il faudra avoir les confirmations finales pour la visite de la mine du Lac Herbin. François Chabot précise que cette visite est importante et est organisée précisément pour les personnes qui ont moins de connaissances sur l'industrie minière.

Modalités des rencontres / points pour la prochaine rencontre

Mme Kell termine en précisant que l'utilisation de la vidéoconférence pour faciliter la participation de certains membres sera discutée en Comité lors de la prochaine rencontre.

M. Chabot indique que le formulaire de remboursement de frais de déplacement et de gardiennage sera également remis lors de la prochaine réunion et pourra être utilisé rétroactivement.

Suivant la suggestion faite par un membre du Comité, M. Théberge procède à un tour de table pour permettre à chacun de se présenter.

M. Chabot souligne qu'Integra a préparé pour chaque membre du comité un cartable regroupant la documentation du comité. Le cartable appartient aux membres du comité et sera mis à jour à chaque réunion par Integra.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Benoît Théberge demande aux membres du Comité de faire part de leurs commentaires afin de bonifier et d'approuver le compte rendu.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant le compte rendu.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 1	
<i>Le format est intéressant, mais il semble un peu long. Mais je comprends que tout doit être documenté. Ça me semble donc adéquat.</i>	Note : commentaire qui ne demandait pas de réponse.
<i>Dans les tableaux de questions/commentaires, certains endroits n'affichaient pas de réponse. Pourriez-vous m'indiquer pourquoi?</i>	Pamela Kell précise que c'était simplement des commentaires qui ne demandaient pas de réponse. Toutefois, concernant les intervenants 13 et 14, les commentaires furent amenés en même temps.
<i>Lorsqu'il n'y a pas de réponse, il serait important de l'indiquer dans le tableau, car cela peut être confondant pour le lecteur.</i>	Benoît Théberge souligne que c'est tout à fait juste et que nous apporterons ce correctif au compte rendu.
Intervention 2	
<i>Il y avait une erreur, lorsque vous parlez AMC, ça devait être écrit, AMQ pour Association minière du Québec.</i>	Note : réponse de l'intervenant 4
Intervention 3	
<i>Afin d'éviter la confusion, il serait important de mettre le nom au complet des organisations.</i>	Note : approbation générale du Comité.

Benoît Théberge remercie les membres pour leurs commentaires et suggestions. Il présente les commentaires reçus par courriel par M. Pagé et indique que ceux-ci seront ajoutés au document ainsi que ceux discutés lors de la réunion. Le compte-rendu est approuvé.

PROPOSITION DU MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

François Chabot présente le mode de fonctionnement du Comité (Annexe 3) et souligne que l'information se trouve dans le cartable de référence remis aux participants en début de rencontre. M. Théberge oriente les participants vers la version de validation du document *Fonctionnement* dans le cartable. M. Chabot poursuit en présentant les points liés au déroulement des rencontres et à la communication. Benoît Théberge indique que cette proposition de fonctionnement s'inspire des pratiques habituelles de comités consultatifs et apporte des précisions quant au déroulement des rencontres du Comité et à la participation d'experts.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant le mode de fonctionnement.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 4	
<i>Le compte rendu de réunion doit-il être approuvé à la réunion suivante?</i>	Benoît Théberge souligne qu'il y a toujours un point lors des rencontres dédié à l'approbation du compte rendu.
<i>Lorsque vous dites qu'en phase d'exploration la façon de présenter est régie par des règles strictes, que voulez-vous dire par des règles strictes?</i>	François Chabot explique qu'étant donné qu'Integra Gold est une entreprise publique, certaines informations pourraient influencer le marché boursier. De plus, Integra agira avec précaution pour ne pas briser les ententes de confidentialité avec diverses parties (partenaires ou collaborateurs). C'est donc dans cette perspective que certains renseignements de nature confidentielle ne pourront être divulgués. Lorsque nous serons en mesure de les divulguer, nous informerons les membres du Comité.
Intervention 5	
<i>Les membres du Comité n'auront pas ces renseignements tant que certaines informations seront confidentielles?</i>	François Chabot apporte l'exemple concernant l'acquisition d'une usine de traitement. Il souligne qu'Integra est en mesure de dire au Comité qu'il souhaite acquérir une usine. Toutefois, ils ne peuvent divulguer les éléments liés aux négociations.

Les membres du Comité sont en accord avec l'ensemble des règles de fonctionnement. Benoît Théberge apporte la précision que s'il n'y avait pas quorum lors d'une rencontre, la réunion aura lieu. Toutefois, il n'y aura aucune prise de décision.

Le tableau suivant présente une synthèse d'une suggestion et des réponses à la proposition.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 6	
<i>Concernant la décision liée à l'expulsion d'une personne qui déroge aux règles de fonctionnement, c'est le Comité qui décidera qu'elle doit se retirer?</i>	François Chabot souligne que cette décision devra se prendre en Comité et par consensus.

Benoît Théberge précise que ce qui est présenté est une formule de règlement standard et propose que les membres échantent sur la proposition concernant le mode de fonctionnement.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses sur le mode de fonctionnement.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 7	
<i>Afin d'avancer dans le processus, lorsqu'un sujet est clos, nous n'y reviendrons pas.</i>	M. Théberge stipule que les sujets nécessitant un suivi ou qui ont un lien avec d'autres sujets pourraient faire l'objet d'autres discussions.
Intervention 8	
<i>Pourquoi est-ce nécessaire d'avoir recours au consensus plutôt que par vote?</i>	Benoît Théberge souligne que cette méthode est la base du travail en équipe. Le processus de décision par vote peut affecter la dynamique d'un comité en divisant les membres. Le consensus vise au contraire à unir l'ensemble des membres autour de recommandations.
Intervention 9	
<i>S'il y a une décision qui est prise par consensus et qu'une personne n'est pas à l'aise, avons-nous la possibilité de revenir sur le sujet?</i>	Benoît Théberge indique qu'il ne faut pas attendre qu'une décision soit prise et qu'il est important d'en discuter ensemble lorsque le sujet est abordé. Il est possible toutefois de revenir rapidement sur des sujets déjà abordés.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses sur le mode de fonctionnement.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 10	
<i>Le consensus n'est pas l'unanimité.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse spécifiques.
Intervention 11	
<i>Il serait bien d'avoir l'ordre du jour à l'avance.</i>	Benoît Théberge mentionne que l'ordre du jour sera toujours inclus dans l'invitation.
Intervention 12	
<i>Dans les règles de fonctionnement, il serait pertinent de préciser que l'ordre du jour sera communiqué à l'avance et pourrait être déterminé ensemble.</i>	Benoît Théberge indique que cette précision sera intégrée aux modalités de fonctionnement du Comité et qu'un point "varia" sera systématiquement ajoutée aux ordres du jour proposés.

PROCHAINE RENCONTRE

Benoît Théberge précise qu'en raison de la visite du site prévue en deuxième partie de rencontre, il ne sera pas possible de discuter du plan de travail détaillé du Comité et que l'échange portera uniquement sur la prochaine rencontre.

Il indique que deux dates sont proposées par Integra Gold pour la tenue de la prochaine rencontre, soit le 20 ou le 27 août¹, et questionne les membres sur leurs préférences quant aux sujets proposés : le bruit ou les vibrations.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses sur le sujet de la prochaine rencontre.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 13	
<i>Selon moi, nous devrions les traiter (bruit et vibrations) en même temps puisque ces sujets semblent aller ensemble. Dans un bâtiment fermé, la vibration cause du bruit. Par le passé, c'est ce que nous avons constaté.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.

¹ Les dates inscrites initialement dans la présentation étaient les 10 et 17 août. Ces dates ont été corrigées à la suite d'une remarque d'un participant.

Intervention 14	
<i>Pour ma part, le premier sujet à traiter est la vibration.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 15	
<i>Toutefois, dans les premiers mois de préparation des installations, ce sera le bruit des camions que nous allons entendre.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 16	
<i>Il y aura aussi du dynamitage afin de construire une rampe d'accès.</i>	François Chabot précise que lorsque nous discuterons des sujets, si les informations fournies ne répondent pas aux interrogations, Integra cherchera les réponses nécessaires à la compréhension.
Intervention 17	
<i>Peu importe le sujet, nous devons commencer par une thématique et par la suite nous poursuivrons avec l'autre.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 18	
<i>Lorsque l'on parle du bruit, ce n'est pas toujours le dynamitage ou les camions. Les systèmes de ventilation sont également générateurs de bruit. Quel type de système aurez-vous?</i>	M. Chabot indique que cet élément fut pris en compte dans l'étude et que les données qui concernent cet aspect seront présentées au Comité.
<i>J'ai travaillé 20 ans à la mine Kiena et la ventilation était un point qui suscitait des plaintes. Ce sont des systèmes très bruyants. S'il y a des chasseurs dans ce coin, il est possible qu'ils ne veuillent plus aller chasser.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 19	
<i>Nous devrions procéder par vote.</i>	Note : cette proposition n'est pas retenue par le groupe.

Décision du Comité

Le sujet

- Sujet de la rencontre 2 : bruit (août)
- Sujet de la rencontre 3 : vibrations (septembre)

La date de la prochaine rencontre

Pour la date, les membres du Comité proposent d’y aller avec le sondage Doodle pour le 20 ou 27 août.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 20	
<i>Il est à noter qu’à la fin septembre je serai en congrès. Et le sujet des vibrations est d’intérêt pour moi.</i>	Benoît Théberge questionne François Chabot sur la fréquence des rencontres.
	François Chabot souligne que la cadence souhaitée par Integra est une réunion par mois ou aux trois semaines.
Intervention 21	
<i>Il est important de penser qu’à l’automne, il y a le temps de la chasse et que cela peut créer des conflits d’horaire.</i>	François Chabot précise qu’Integra doit avoir terminé cette vague de consultation pour le dernier trimestre de 2014 afin de finaliser les demandes de certificats d’autorisation.
Intervention 22	
<i>Il sera important d’avoir des membres qui agissent à titre de substitut.</i>	M. Théberge acquiesce.
Intervention 23	
<i>Pour ce qui est de la journée, je crois que le mercredi soir est un bon moment pour faire les réunions.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 24	
<i>Il serait intéressant d’avoir les coordonnées des personnes qui coordonnent le Comité.</i>	Benoît Théberge mentionne que ce sera pris en considération et qu’une liste sera fournie aux membres.
Intervention 25	
<i>Il serait aussi intéressant d’avoir les coordonnées de tous les membres du Comité.</i>	Pamela Kell précise que, lorsque la liste sera mise à jour, elle sera transmise aux membres.

M. Théberge termine en rappelant que si les membres souhaitent ajouter des points de discussion (varia), ils pourront le faire au début de chaque rencontre.

PRÉSENTATION PROJET LAMAQUE

François Chabot explique le déroulement de cette partie de la rencontre. Il souligne que la présentation du projet et la visite du site sont une nécessité pour une meilleure compréhension du Projet Lamaque, puis il explique comment va se dérouler la visite sur le site.

Sujets abordés lors de la présentation (Annexe 4) :

- L'infrastructure actuelle et le plan évolutif de la propriété.
- Différence entre un claim, une concession minière et un bail.
(¹ <http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/enligne/mines/bail/index.asp>)
- Les travaux préparatoires et les différents types de forage afin de supporter les études techniques et les demandes de permis :
 - Forage de définition pour générer des ressources
 - Forage d'exploration pour élargir le potentiel des zones
 - Forage géotechnique pour bien connaître le sol et s'assurer de la qualité du massif rocheux
 - Forage de condamnation pour mieux situer nos infrastructures

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la présentation du Projet Lamaque.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 26	
<i>Outre les carottes et la géochimie, allez-vous faire ou avez-vous fait de la géophysique?</i>	François Chabot répond que par le passé ce fut fait pour l'exploration et que dans les prochains mois, Integra procédera à des levés sismiques pour déterminer l'épaisseur de mort terrain afin de bien déterminer les dimensions des piliers de roche et assurer la sécurité des opérations.

Concernant l'installation des infrastructures, François Chabot précise qu'Integra évalue plusieurs alternatives afin de maximiser le fonctionnement. Plusieurs détails sont à préciser et les études permettront de bien définir le projet.

Il présente également les travaux prévus au 1^{er} trimestre de l'an prochain et explique qu'Integra souhaite préciser les paramètres techniques pour l'étude de pré faisabilité et poursuivre ses demandes de certificats d'autorisation ²(CA). M. Chabot indique qu'Integra fera la demande de

² <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/certif/>

cinq CA auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCCQ). Integra prévoit déposer cette semaine une première demande afin d'avoir l'autorisation pour circuler sur le site étant donné qu'il faut traverser des milieux humides. Lorsque les CA seront délivrés, Integra procédera aux travaux en conformité au CA et des mesures seront mises en place afin de respecter les normes.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la présentation du Projet Lamaque (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 27	
<i>Les études que vous allez réaliser seront-elles publiques ?</i>	M. Chabot répond que les études seront présentées au Comité.
<i>Pourquoi aller chercher cinq CA?</i>	François Chabot explique qu'il faut des autorisations pour plusieurs éléments, notamment pour le chemin d'accès, la production sur le nord, le séparateur d'huile, le système de traitement des eaux et bien d'autres.

François Chabot poursuit avec les points présentant les activités prévues en 2014-2015 :

- Travaux avec le Comité de consultation devront être terminés pour la fin de 2014.
- Poursuivre les démarches d'information des parties prenantes et de la population.
- Mise en place du processus de suivis des travaux.
- Financement de 10 M\$ complété.
- Agrandir l'équipe en 2015.
- Poursuivre les démarches pour l'acquisition d'une usine.

Pour ce qui est de l'exploitation, il souligne qu'il y a eu un changement majeur dans leur planification. Le scénario actuel vise à développer le site sud dès 2015 (plutôt que le site nord). Ce changement est attribuable aux excellents résultats de forage. Par ailleurs, ce scénario permet d'avoir un site autonome rapidement tout en limitant les capitaux. Le site nord quant à lui serait développé vers 2016-2017.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la présentation du Projet Lamaque (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 28	
<i>Le plus gros potentiel, c'est la zone Triangle?</i>	François Chabot affirme que c'est exact.
Intervention 29	
<i>Vous allez passer par la voie de service du site Manitou?</i>	M. Chabot confirme que c'est ce qui est projeté. Il précise que la visite de la propriété donnera un meilleur aperçu des futures infrastructures et que les personnes pourront prendre des photos.
Intervention 30	
<i>Le portail sera situé où?</i>	François Chabot présente le plan des infrastructures de la zone sud (voir détails annexe 4, page 18)
Intervention 31	
<i>Avant, vous deviez démarrer la production avec la zone Parallèle. Donc, comme vous commencez du côté sud, vous allez voyager de l'autre côté.</i>	François Chabot confirme que c'est ce qui est projeté.
Intervention 32	
<i>La voie de contournement se trouve à un demi km?</i>	M. Chabot spécifie que la voie se trouve à moins de 500 m. Ce sera plus facile de comprendre lors de la visite du site.

Avant de procéder à la visite de la propriété, M. Chabot termine en présentant l'échéancier (voir le détail annexe 4, page 21)

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la présentation du Projet Lamaque (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 33	
<i>Vous n'aurez qu'un seul garage qui sera situé sur la zone sud?</i>	M. Chabot stipule que c'est à confirmer et que ce sera précisé ultérieurement.

VISITE EXTÉRIEURE

Le site administratif

François Chabot amène les participants sur le futur site administratif et fait référence au document de présentation remis aux membres du comité pour expliquer le plan du site. La zone où le chemin d'accès sera implanté est présentée et les membres peuvent voir la digue du parc à résidus pour avoir une bonne idée de la rampe à mettre en place pour mener aux sites d'opération.

Site nord

Pour des raisons de sécurité, M. Chabot indique que des barrières ont été installées pour éviter la circulation des VTT et limiter leur impact sur les travaux de restauration faits. Il précise que l'entreprise minière Teck demeure responsable du parc à résidu et qu'Integra collabore aux suivis du site et aux travaux de restauration.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la visite de la propriété.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 34	
Où en est la restauration du site? (%)	M. Chabot répond que le parc est restauré à 80 %.
Intervention 35	
Il y a beaucoup de travail de fait en ce qui a trait à la restauration.	Note : aucun commentaire ou réponse.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la visite de la propriété (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 36	
On voit les bassins et les digues.	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 37	
Ce fut revégété.	M. Chabot énonce qu'il n'y a aucun suivi à faire au niveau réglementaire. Il reste des travaux d'enrochement des fossés, de la végétation à améliorer.
Intervention 38	
Vous êtes propriétaire du terrain, mais pas responsable du parc à résidu?	Nous avons les droits miniers, comme nous sommes sur une concession minière. Nous allons prendre entente avec Teck pour éventuellement être responsable du parc à résidus précise M. Chabot.
Intervention 39	
Donc Integra est propriétaire du dessous et Teck du dessus.	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 40	
C'est un grand site.	Note : aucun commentaire ou réponse.

François Chabot souligne qu'avec tous les efforts de restauration, l'endroit est devenu un milieu favorable pour les oiseaux. Il souligne que la digue a été construite avec un dénivelé ce qui n'est pas typique mais favorable pour gérer les eaux sur le site. Teck a fait en 2000 des travaux de stabilisation des fossés. Puis il précise qu'Integra aura également des démarches auprès des instances provinciales pour obtenir des permis.

M. Chabot explique que la topographie est favorable pour réduire l'impact lié au bruit. Il souligne qu'au pied de la montagne, nous sommes à 22 m du haut de la montagne. Il indique qu'il y avait une foreuse sur le site aujourd'hui pour déterminer l'aspect géotechnique du site afin de favoriser les conditions optimales pour les installations : le bureau, la halde à stériles, le portail, le bassin de rétention d'eau et les chemins internes.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la visite de la propriété (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 41	
<i>Le portail rentrera dans la montagne.</i>	M. Chabot confirme que c'est ce que le plan prévoit.
Intervention 42	
<i>À quelle profondeur irez-vous (au niveau de la rampe)?</i>	M. Chabot précise que la profondeur sera d'environ 600 m.

En vue du dynamitage, M. Chabot précise que la foreuse en place travaille à cimenter les trous afin qu'il n'y ait pas d'infiltration d'eau.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la visite de la propriété (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 43	
<i>Devrez-vous déboiser autour du portail?</i>	M. Chabot confirme qu'il y en aura pour démarrer le portail. Toutefois, Integra souhaite garder les arbres. Il souligne que les travaux de dynamitage dureront un mois et qu'ils ont commencé une étude sur la mécanique des roches afin de mieux prévoir les travaux.
Intervention 44	
<i>La roche que vous allez extraire devra-t-elle être traitée?</i>	Après un an, nous allons la transporter en utilisant la voie de contournement précise François Chabot.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la visite de la propriété (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 45	
<i>Le terrain est-il assez solide (pour les chemins d'accès)?</i>	François Chabot explique que selon les données actuelles le terrain semble bien répondre et qu'ils auront bientôt l'étude concernant les piliers de surface.
Intervention 46	
<i>Il vous manque de l'information à ce sujet?</i>	M. Chabot répond que le rapport à ce sujet devrait être complété d'ici la fin du mois d'août.
Intervention 47	
<i>Le chemin que nous empruntons présentement est celui qui sera utilisé lorsque vous serez en opération?</i>	François Chabot explique que d'autres voies seront aménagées de manière à ne pas perturber le voisinage.
Intervention 48	
<i>Mais vous allez commencer par les chemins qui mèneront vers le site sud?</i>	M. Chabot confirme que oui et précise que nous nous dirigeons vers le site sud. Il souligne qu'au site nord, ils ont constaté des traces de sulfure. Ainsi, comme les échantillons du site sud sont plus favorables pour la géochimie, c'est donc une autre raison qui nous amène Integra à commencer par ce secteur. Ce délai permettra d'examiner cet élément: la trace de sulfure.
Intervention 49	
<i>Il faut aménager la halde en conséquence.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse / l'intervention 55 est venue compléter le commentaire 54.
Intervention 50	
<i>C'est donc générateur d'acide? (En référence au minerai de la zone nord)</i>	François Chabot affirme que oui et le phénomène serait léger. Il y aura une campagne d'échantillonnages et d'analyses additionnels afin d'avoir un portrait précis de la situation.
<i>Quel sera la hauteur de la halde à stériles?</i>	La halde devrait avoir une hauteur de 15 à 20 mètres selon la capacité portante des sols.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la visite de la propriété (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 51	
<i>Est-ce l'UQAT qui a fait vos études?</i>	François Chabot souligne que non. Que le partenaire d'Integra est le laboratoire de Ste-Gertrude, Technilab.
Intervention 52	
<i>Quels types de résidus avez-vous détectés?</i>	M. Chabot précise : silice, sulfure, carbonate, tourmaline, les minéraux des roches intrusives. Les résidus viennent de la mine Lamaque et dans les années 90, ils ont été revégétés.
Intervention 53	
<i>C'est incroyable ce que le lieu est devenu (en référence à la restauration du parc à résidu) Auparavant, c'était un désert.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 54	
<i>Où allez-vous vous approvisionner en eau?</i>	Deux possibilités sont envisagées explique M. Chabot : recycler l'eau des galeries dénoyées et utiliser le puits Mylamaque.
Intervention 55	
<i>C'est une bonne façon d'éviter de noyer les galeries.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.
Intervention 56	
<i>Donc vous prendrez l'eau sur votre site.</i>	Note : aucun commentaire ou réponse.

Site sud

M. Chabot précise qu'Integra a procédé à des travaux de déboisement à certains endroits pour créer des chemins afin d'éviter de circuler sur les milieux humides.

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires et des réponses concernant la visite de la propriété (suite).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 57	
<i>Si je comprends bien, vous allez recycler une partie de l'eau, mais vous ne serez pas en circuit fermé.</i>	M. Chabot précise qu'ils ont procédé à la caractérisation de l'eau du petit ruisseau et les données recueillies seront transmises au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Sur le site sud, François Chabot présente où seront situées les infrastructures selon la planification actuelle : bureau, aire de stationnement, portail, atelier, halde à minerais. Il précise que l'aménagement des infrastructures est prévu à la phase 0 à 6 mois du calendrier initial présenté avant la visite terrain. Dans la phase 12 à 24 mois, il y aura des travaux d'agrandissement pour le stationnement et à la phase 24 mois, le chantier minier du secteur sud sera en production. (voir détails annexe 4, page 36)

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 58	
<i>Allez-vous déplacer le sentier de VTT?</i>	François Chabot précise qu'il ne sera pas déplacé, car le chemin pour circuler sera au nord du sentier. Il y aura un point de traverse. Il souligne qu'il y a une piste d'hiver qui est peu praticable et Integra s'impliquera pour la refaire.
Intervention 59	
<i>Allez-vous garder une bande boisée?</i>	M. Chabot demande au groupe de porter attention au document de présentation. Il explique que sur le plan, il y a une ligne verte qui représente la bande boisée que l'entreprise veut maintenir autour des installations. (voir annexe 4, page 19)
Intervention 60	
<i>Où sera situé votre bureau, de combien sera le dénivelé?</i>	M. Chabot répond que le dénivelé est d'environ 6 à 8 m.

Sur le chemin du retour vers le bureau du projet d'Integra, François Chabot souligne que nous utilisons la voie de service de l'entreprise Eacom qui connecte à la Route 117. Il explique que les gens peuvent voir au loin le site de Triangle et précise que cet hiver, comme ce secteur est marécageux, ils ont fait du forage.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Membres du Comité de consultation

Secteur socioéconomique

- Nicole Perrault, Fournier et fils
- Marcel H. Jolicoeur, Chambre de commerce de Val-d'Or

Secteur recherche et enseignement

- Evgeniya Sminorva, CTRI
- Serge Plante, Centre national des mines

Secteur récréotouristique

- Réal Martineau, Cité de l'Or
- Marcel Leblanc, Regroupement des Locataires des Terre Publiques du Québec

Secteur résidents

- Lisyane Morin, quartier Bourlamaque
- Pierre Robichaud, résident de Val-d'Or
- Chantal Pépin, quartier Sigma
- Conrad Benoît, quartier Sigma

Secteur entreprise voisine

- Robert F. Larivière, Forestel

Secteur environnemental

- Hélène Higgins, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue

Secteur municipal

- Sylvie Hébert, Conseillère / Quartier 6 - Bourlamaque-Louvicourt
- Joël Pagé, Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour Integra Gold

- François Chabot, directeur ingénierie et opérations
- Mark Stockton, opérations Québec

Pour TMR Communications

- Pamela Kell, conseillère senior en relations publiques
 - Organisation de la rencontre, prise de notes

Pour Transfert Environnement et Société

- Benoît Théberge, animateur

ANNEXE 2 – Ordre du jour

COMITÉ DE CONSULTATION

Projet Lamaque

Ordre du jour

Rencontre 1

9 juillet 2014 de 16 h 30 à 20 h

- 16 h 30 Goûter et validation du compte rendu du 9 juin
Proposition de mode de fonctionnement et échanges
Date et sujets de la prochaine rencontre
- 18 h 00 Présentation en salle du Projet Lamaque
- 18 h 30 Visite terrain du Projet Lamaque
- 20 h 00 Retour au bureau d'Integra Gold

ANNEXE 3 – Mode de fonctionnement



COMITÉ DE CONSULTATION - PROJET LAMAQUE

Fonctionnement

Document pour validation

Juillet 2014

TABLE DES MATIÈRES

7. MODE DE FONCTIONNEMENT	1
----------------------------------	----------

7. MODE DE FONCTIONNEMENT

Le mode de fonctionnement du Comité est le suivant :

7.1. Déroulement des rencontres

- 7.1.1. Les activités du Comité restent souples et sans formalité excessive.
- 7.1.2. Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du Comité.
- 7.1.3. Les discussions doivent demeurer constructives avec pour objectif l'amélioration du projet Lamaque dans un esprit de développement durable.
- 7.1.4. Les rencontres sont encadrées par un animateur indépendant et neutre.
- 7.1.5. Les experts ayant réalisé les études sur les impacts du projet peuvent être invités afin de leur permettre de présenter leur étude et d'échanger avec le Comité sur celle-ci.
- 7.1.6. Le Comité peut émettre des avis, des propositions et des recommandations, les décisions étant prises par consensus (accord général entre membres) et non par votes.
- 7.1.7. Les membres du Comité doivent viser à représenter leur secteur et non leurs propres intérêts ou ceux de leur organisme.
- 7.1.8. Le nombre de rencontres et les thèmes de discussion sont déterminés et approuvés par les membres du Comité.
- 7.1.9. Des documents techniques, vulgarisés et courts, servent comme base des échanges.
- 7.1.10. Des visites peuvent être organisées à l'intention des membres du Comité, si requis.

7.2. Communications

- 7.2.1. Un compte rendu est rédigé après chaque rencontre et envoyé aux membres du Comité pour commentaires et acceptation. Une fois validé, ce compte rendu devient public.
- 7.2.2. Integra Gold fournit le plus rapidement possible l'information aux questions soulevées par les membres du Comité.
- 7.2.3. Puisque Integra Gold est une compagnie publique et que le projet est en phase d'exploration, la façon de présenter l'information est régie par des règles strictes. C'est pourquoi le mode de communication publique sera discuté en Comité.

7.3. Gestion du membership

- 7.3.1. La planification des rencontres sera faite de façon à optimiser la participation des membres du Comité.
- 7.3.2. Le quorum pour la tenue des rencontres est de 50 % des membres participants, plus un (le quorum ne tient pas compte des personnes-ressources).
- 7.3.3. Les membres du Comité peuvent désigner une personne qui peut les remplacer aux rencontres (substitut). Cette personne provient du même milieu ou réseau que le membre régulier. Les membres voient à transmettre les informations pertinentes à leurs substituts.
- 7.3.4. Si un membre ou un organisme se désiste, le Comité voit à son remplacement en respectant la même catégorie d'intervenants.
- 7.3.5. Le Comité peut admettre à ses rencontres des observateurs et des personnes-ressources qui pourront intervenir dans la discussion si des membres le désirent.
- 7.3.6. Une personne qui déroge aux règles de fonctionnement du Comité sera avisée et le Comité pourrait lui demander de se retirer.

ANNEXE 4 – Présentation détaillée du Projet Lamaque

INTEGRA GOLD

CORP

TSXV: ICG



**PROJET LAMAQUE
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE
COMITÉ DE CONSULTATION**

Val-d'Or, 9 Juillet 2014

Aucune bourse, commission de valeurs mobilières ou autre organisme de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé l'information contenue dans cette présentation. Cette présentation contient des déclarations prospectives concernant Integra Gold Corp. (« Integra » ou la « Compagnie ») et sa performance financière ou opérationnelle présente ou future, et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou estimations de la direction ou des représentants d'Integra sur les développements, les situations ou les résultats à venir. En général, une déclaration prospective peut être identifiée par l'utilisation d'une terminologie spécifique prospective comme « cherche », « croit », « anticipe », « planifie », « continue », « évalue », « estime », « s'attend », « prévoit », « a l'intention de », « propose », « potentiel », « cibles » et les variations de tels mots ou phrases, ou par des énoncés à l'effet que certaines actions, situations ou résultats « pourraient », « seraient à même », « devraient » se produire, etc. Certaines déclarations et certains énoncés du présent document, y compris les déclarations concernant la minéralisation ou les ressources minérales potentielles, les résultats d'exploration, les dépenses estimées et futures d'exploration ou de coûts de gestion, les plans de développement proposés pour le projet Lamaque, y compris l'information concernant l'infrastructure disponible ou à venir, la durée de vie potentielle de la mine, les emplois prévus ou disponibles, les gestes ou les effets des gestes posés ou proposés pour limiter les impacts sur le milieu social ou physique, l'achèvement d'études économiques préliminaires, de préfaisabilité ou de faisabilité, de même que la présentation des plans et objectifs d'Integra, sont des déclarations prospectives qui comprennent divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines hypothèses que la Compagnie croit réalistes, y compris la probabilité que la Compagnie obtienne du financement assorti de termes raisonnables, que les objectifs d'exploration et autres puissent être atteints, que ses activités d'exploration et autres se déroulent comme prévu, que la conjoncture économique générale et les conditions d'affaires ne changent pas de manière préjudiciable, que la Compagnie ne subisse pas d'incidents significatifs, de conflits de travail, de bris ou de pénuries d'équipement, et que toutes les approbations gouvernementales nécessaires aux activités d'exploration et de développement soient obtenues en temps opportun et à des conditions acceptables. Il n'y a aucune assurance que les déclarations prospectives seront exactes, ni que les résultats et situations futurs ne différeront pas de façon importante de celles anticipées dans ces énoncées. Les facteurs importants qui pourraient influencer de façon importante les attentes de la Compagnie incluent notamment les résultats d'exploration différents de ceux anticipés, les variations dans les paramètres de planification, les changements dans les ressources minérales estimées, le prix futur des métaux, l'accroissement des coûts de personnel, d'équipement ou de matériel, la disponibilité de l'équipement, le défaut des équipements d'opérer adéquatement, les accidents, les phénomènes météorologiques ou naturels, les risques liés aux relations avec la communauté ou les activités de parties intéressées, le financement et les délais d'approbations gouvernementales. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier tous les facteurs importants pouvant influencer matériellement ses résultats, d'autres facteurs pourraient influencer les résultats anticipés, estimés ou prévus. Compte tenu que les résultats et événements futurs peuvent varier de manière significative, il n'y a aucune assurance que les énoncés prospectifs seront exacts. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. La Compagnie n'entend pas, et décline expressément l'intention ou l'obligation, de réviser les déclarations prospectives, tant en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou non, sauf si la loi l'exige.

Hervé Thiboutot, Ing., premier vice-président, et François Chabot, Ing., directeur des opérations et de l'ingénierie, les personnes qualifiées de la Compagnie selon la Norme canadienne 43-101, ont révisé et approuvé l'information et le contenu technique et scientifique de cette présentation. La Compagnie a préparé un rapport technique se conformant aux règles de la Norme canadienne 43-101 sur la propriété Lamaque Sud, en date du 21 septembre 2012, qui est disponible sur son site internet ou sur www.sedar.com. Ce rapport technique inclut de l'information concernant les hypothèses, paramètres et méthodologies relatifs aux calculs d'estimation de ressources minérales contenus dans cette présentation. Les calculs d'estimation de ressources minérales mentionnés ont été préparés par des consultants indépendants conformément aux règles de la Norme canadienne 43-101 qui fixe les normes de déclaration à l'égard des projets miniers. Les ressources minérales historiques mentionnées dans cette présentation peuvent ne pas être conformes à la Norme canadienne 43-101 et ne devraient pas être indûment acceptées.

➤ **Déroulement**

- **Introduction (30 minutes)**
- **Visite sur le terrain (1hre 30 minutes)**

➤ **Plan de présentation:**

➤ **Présentation du Projet Lamaque**

- Situation actuelle
- Travaux préparatoires (2014-2015)
- Visite sur le terrain (Site administratif, Site Nord et Site Sud)
 - Période de pré-production (2015-2017)
 - Période de production (2017 et plus)

➤ **Questions en tout temps**

- **Comprendre la situation actuelle du projet**
- **Expliquer les travaux en cours et à venir**
- **Reconnaissance des sites**
- **Répondre à vos questions!**
- **Améliorer votre compréhension du projet**

Situation actuelle:

Localisation

Installations

Titres miniers

Vous la connaissez: À l'entrée de Val-d'Or !





➤ Installations à Val-d'Or

- Bureau et carothèque
- 1101, 3^e Avenue Est

➤ Chemins d'accès

- Ancien parc à résidus



Secteur Sud



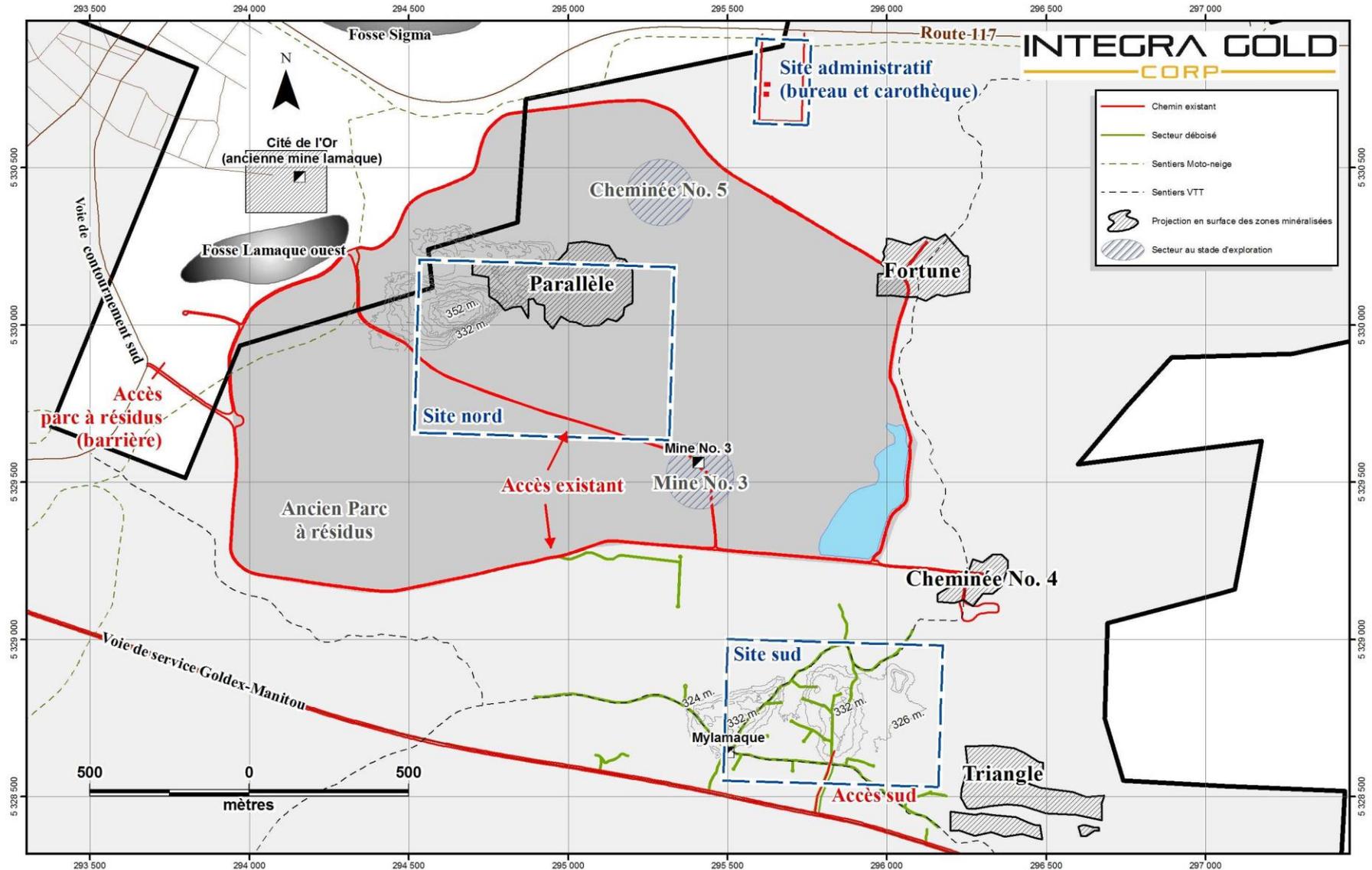
➤ Anciennes infrastructures

- Vestige de Mine No 3 et ancien parc à résidus

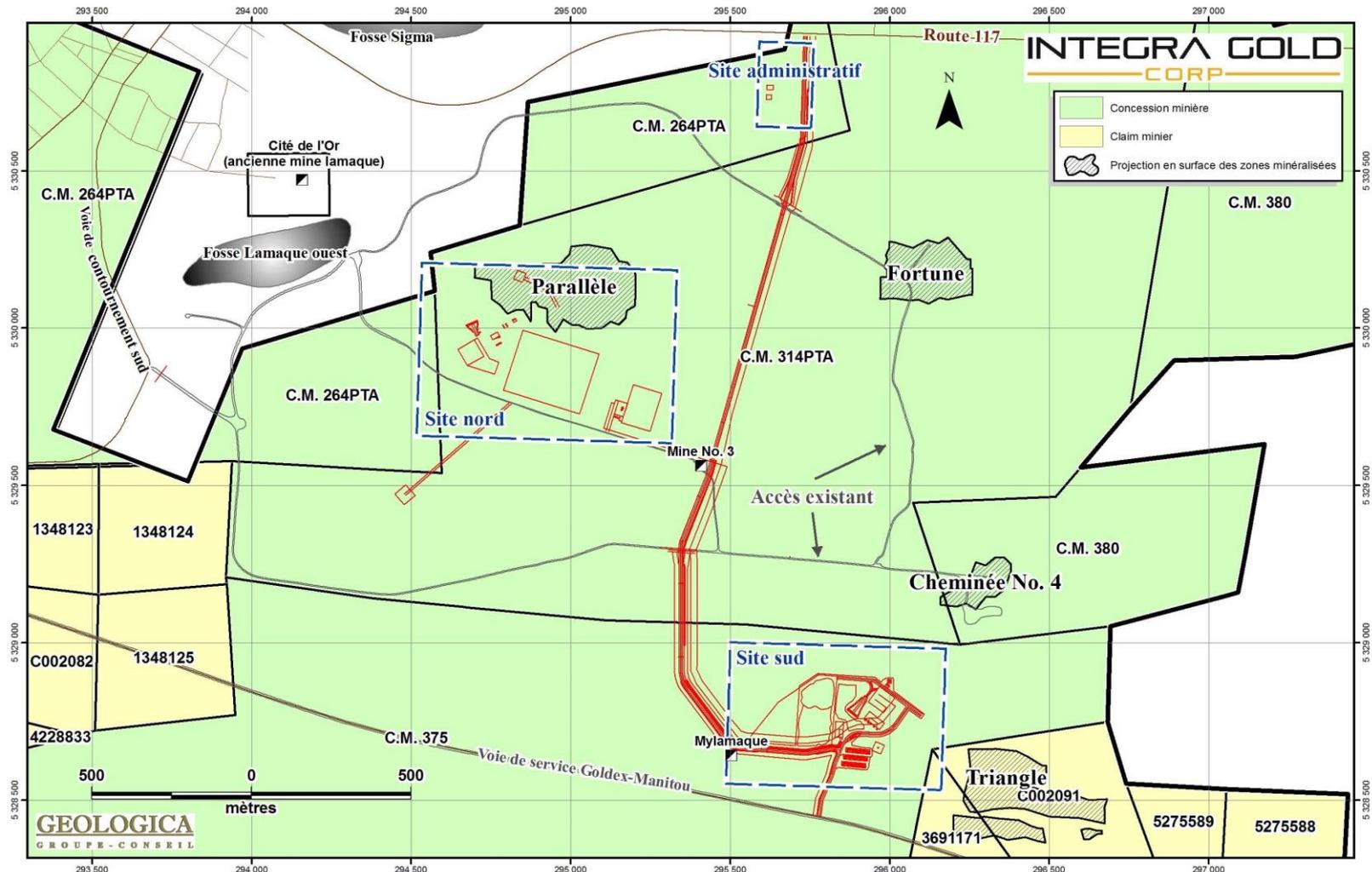


➤ Aucune autre infrastructure sur le site

Propriété Lamaque: Site actuel



- Concessions minières: production possible actuellement (Parallèle, Fortune, C4)
- Claims miniers: Bail minier nécessaire avant production (Triangle)
- Demande de bail minier en cours



Travaux préparatoires 2014-2015

Phase Pré-développement

TOUJOURS À L'ÉTAPE DE L'ÉVALUATION !

Compilation Exploration **Évaluation** Mise en valeur Production Restauration

EXPLORATION Aumaque, MacGregor

**ZONES
POTENTIELLES** Cheminée no 5, Triangle Sud,
Mine no 3

**DÉFINITION
(Ressources)** Parallèle, Triangle, Fortune,
Cheminée no 4, Veine no 6, Sixteen
4,2M T @ 7,9 g - 1,05 M onces

**ÉVALUATION ÉCONOMIQUE
PRÉLIMINAIRE
PRÉFAISABILITÉ; FAISABILITÉ** Parallèle, Triangle, Fortune,
Cheminée no 4
3,6M T @ 8,1 g - 0,93 M onces

**CONSTRUCTION ET
DÉVELOPPMENT** Parallèle, Triangle, Fortune, Cheminée no 4

➤ **Travaux de forage (en cours)**

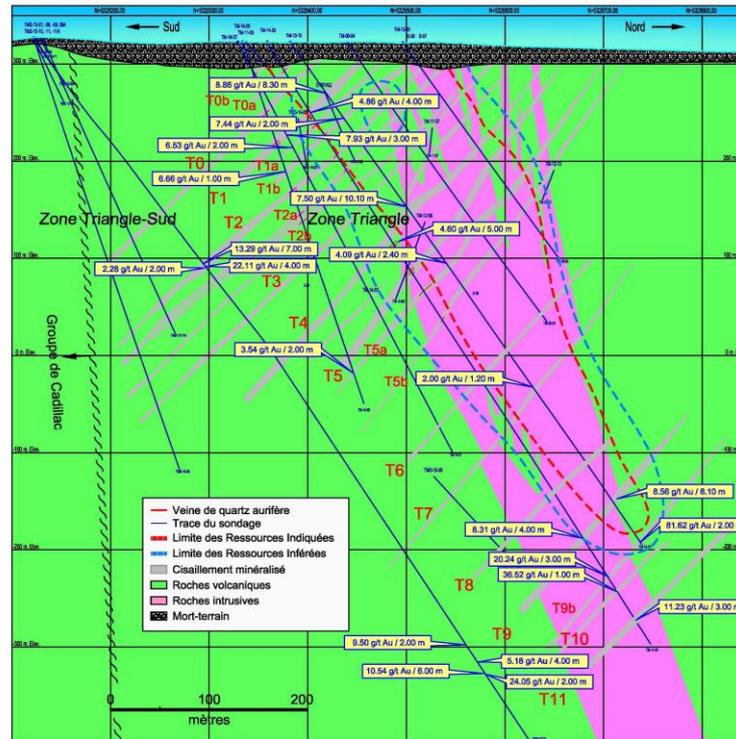
• **Forages de définition:**

• **Objectifs**

- Avoir un forage aux 25mx25m
- Générer des ressources
- Triangle (2014-15), Fortune et Parallèle 2014

Forages d'exploration

- Avoir un forage aux 50mx50m**
- Trouver de nouvelles zones**



- **Forages géotechniques en 2014 (Sols, roc, condamnation)**
 - Typique pour un projet avancé
 - Reconnaissance des sols, hydrogéologie, qualité du roc, vérification
 - Nécessaires pour supporter les études techniques
- **Forage 2014: 40,000m**
 - Environ 150 forages, 2 à 6 foreuses
 - Horaire: 10-4 ou 5-2; 24h/24h
- **Forage 2015: 30,000m (selon budget)**
- **Travaux comparables aux années précédentes:**
 - Demande de permis, déboisement
 - Forage, suivi, description, analyses
 - Compilation, interprétation
 - Évaluation des ressources



➤ Études techniques avancées (en cours)

- **Optimisation du projet (Q3 2014):**
 - Évaluer des scénarios de développement alternatif
 - Limiter les besoin de capitaux (1 rampe à la fois)
 - Améliorer l'efficacité du projet (Infrastructures à proximité)
 - Faciliter l'obtention des certificats d'autorisation (Milieu humide à éviter)
 - Finaliser la séquence des travaux
 - Pas toutes les réponses encore!
- **Révision des ressources (intégrer les nouveaux forages) (Q3 2014)**
 - Augmenter les ressources et améliorer leur qualité
- **Réaliser une étude de pré faisabilité (Q1 2015)**
 - Préciser les paramètres techniques du projet
 - Réviser l'évaluation économique

➤ **Demande de permis (Certificats d'autorisation au MDDELCCQ) (En cours)**

C.A.: Fixe les paramètres techniques et environnementaux de l'opération

- **Préparation de la documentation (Minimum de 5 C.A. nécessaires)**
 - Préparer études, plans, devis et demandes
 - 1^{ère} demande de C.A. déposée cette semaine
- **Analyse au MDDELCCQ et questions-réponses**
 - 60-70 jours pour avoir une première rétroaction
 - Cycle de question-réponse = semaines
- **Lorsque C.A obtenus:**
 - Travaux autorisés en respect des C.A.
 - Mesure de suivi à mettre en place (Ex: Mesure des vibrations)
 - Plans et devis tel que construit à fournir
 - Inspections du MDDELCCQ pour vérifier la conformité

➤ Processus d'information et de consultation

- Finaliser les travaux du comité de consultation (Q4 2014)
- Poursuivre le processus d'information
- Préparer le processus de mise en place d'un comité de suivi des travaux

➤ Développement corporatif

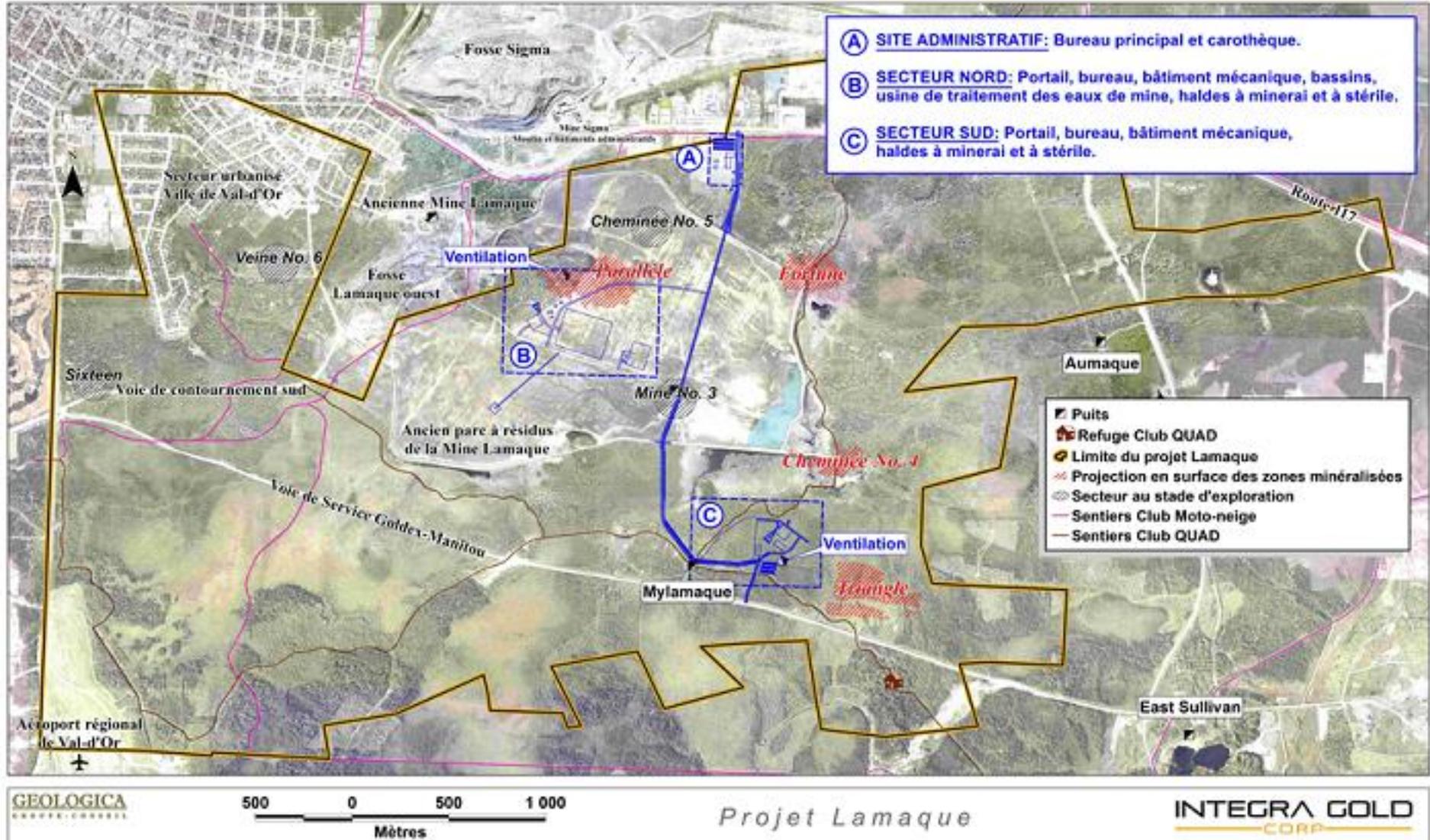
- Monter le financement du projet
 - Financement de 10M\$ complété en juin!
- Mettre en place l'équipe de projet
- Évaluer les opportunités de développement
 - Partenariat stratégique
 - Acquisition d'une usine de traitement
 - Processus en respect d'entente de confidentialité

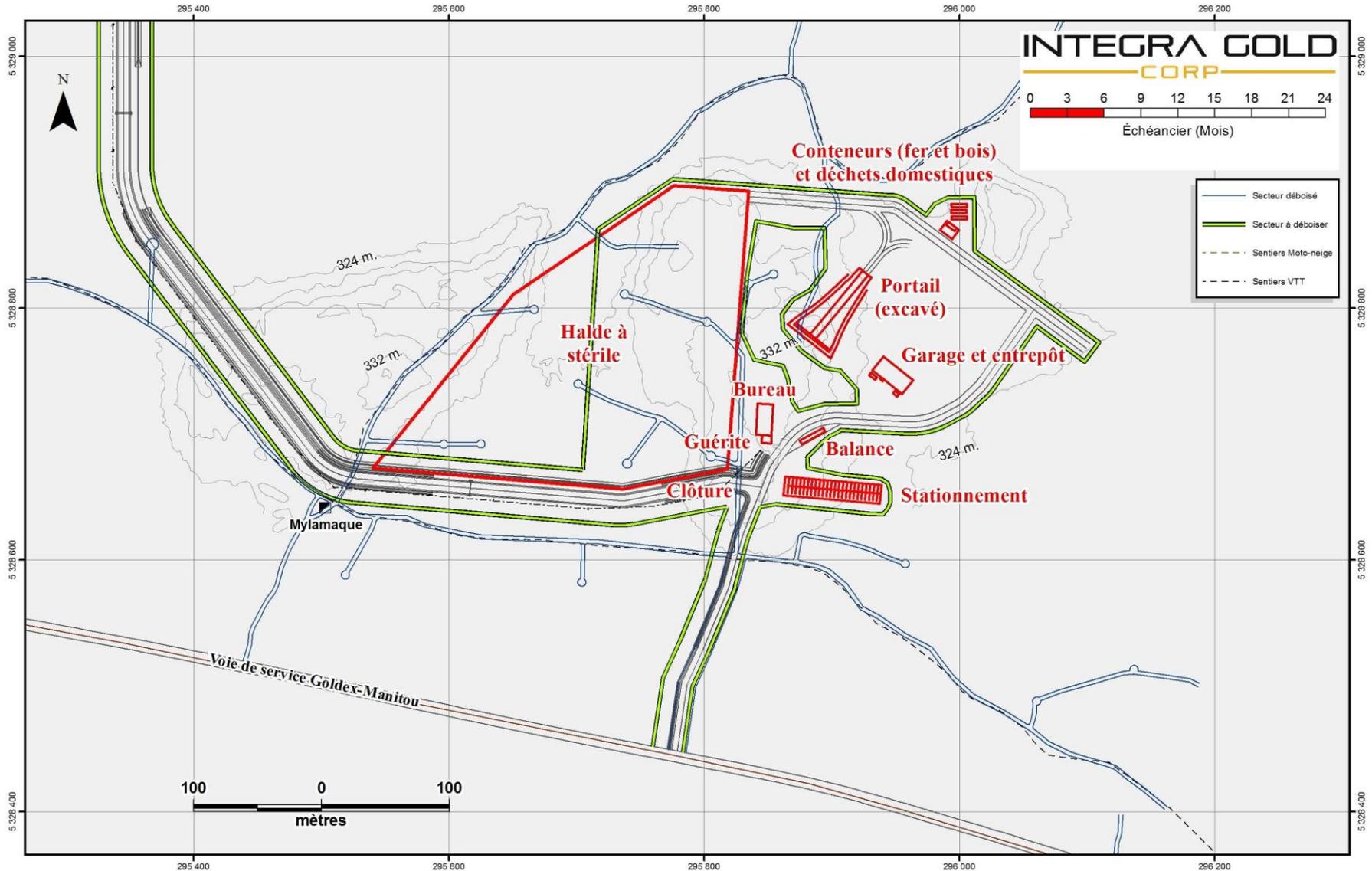
➤ Développement du site Sud en priorité (2015)

- Ressources des zones Triangle: fortes teneurs et potentiel de croissance
- Avoir un site d'opération autonome:
 - Bureau, sècherie et atelier sur place = efficacité
- Limiter les besoins de capitaux
- Changement majeur par rapport à ce qui a été discuté précédemment

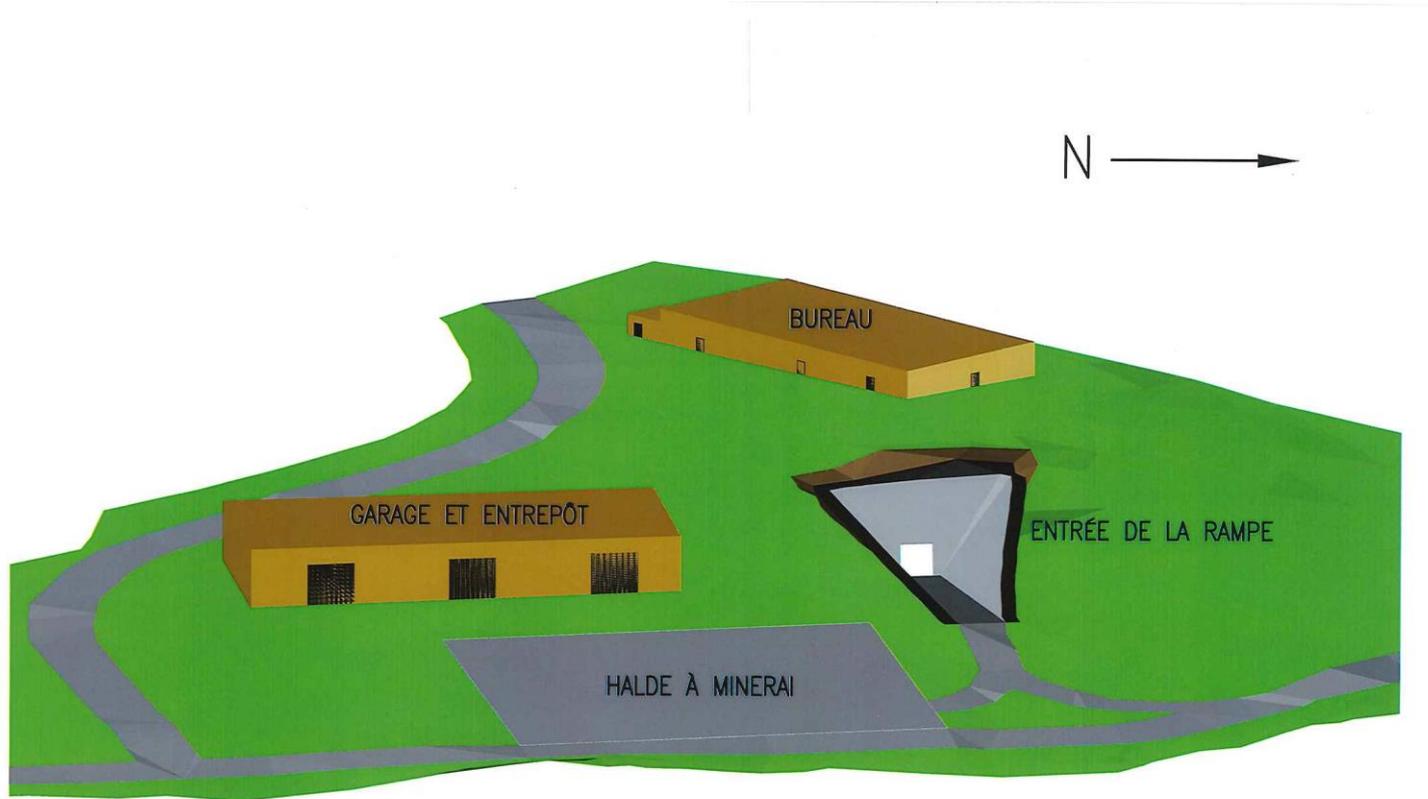
➤ Développement du site Nord (2016-2017)

- Préparation du site en 2016
- Démarrage du développement en 2017





➤ Vue préliminaires des installations projetées



PROJET LAMAQUE	2014				2015				2016				2017			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Description					Mois 1											
TRAVAUX PRÉPARATOIRES																
Forages	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Études techniques																
Optimisation du projet		■	■	■												
Revue des ressources	■	■	■	■												
Étude de préaisabilité		■	■	■	■	■	■	■								
Demande de permis																
Préparation des documents	■	■	■	■												
Analyse au MDDELCCQ			■	■	■	■	■	■								
Obtention des C.A.					■	■	■	■								
Travaux de mise en valeur SUD																
Préparation des sites					■	■	■	■								
Construction																
Développement									■	■	■	■	■	■	■	■
Travaux de mise en valeur NORD																
Préparation des sites													■	■	■	■
Construction																
Développement													■	■	■	■
Production													■	■	■	■

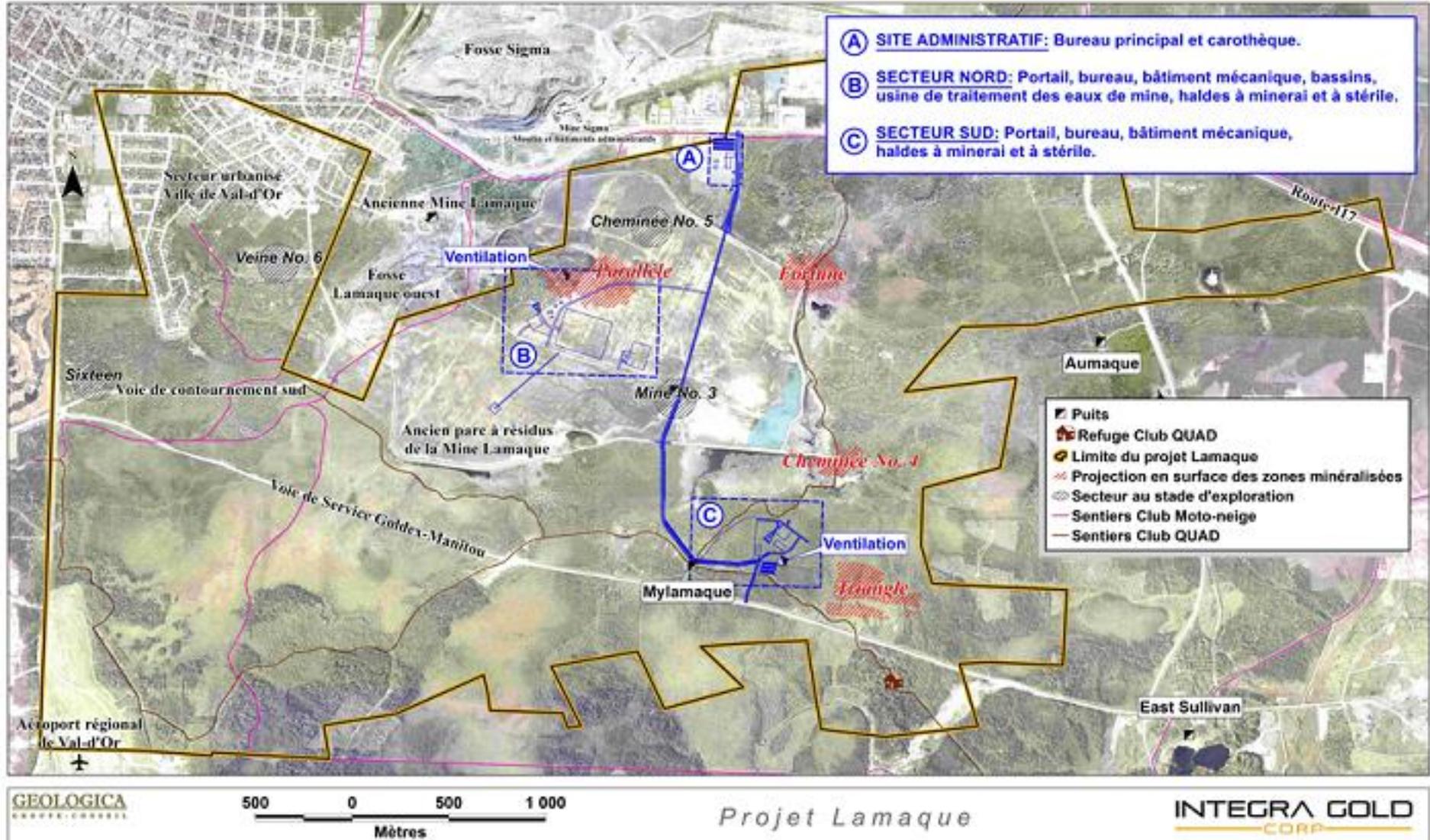
➤ Objectifs

- Constater les conditions actuelles des sites
 - Milieu naturel, topographie, accès, conditions
- Visualiser les travaux à venir
 - Phase de pré-production
 - Phase de production
- Répondre à vos questions

➤ 3 sites visités

- Site administratif (où l'on est!)
- Site Nord (sur le parc à résidus)
- Site Sud (milieu naturel)

➤ GO!



Travaux d'exploration sous-terre

Phase Pré-production 2015-2017

PROCHAINE ÉTAPE: DÉBUT 2015

Compilation Exploration Évaluation **Mise en valeur** Production Restauration

EXPLORATION Aumaque, MacGregor

**ZONES
POTENTIELLES** Cheminée no 5, Triangle Sud,
Mine no 3

**DÉFINITION
(Ressources)** Parallèle, Triangle, Fortune,
Cheminée no 4, Veine no 6, Sixteen
4,2M T @ 7,9 g - 1,05 M onces

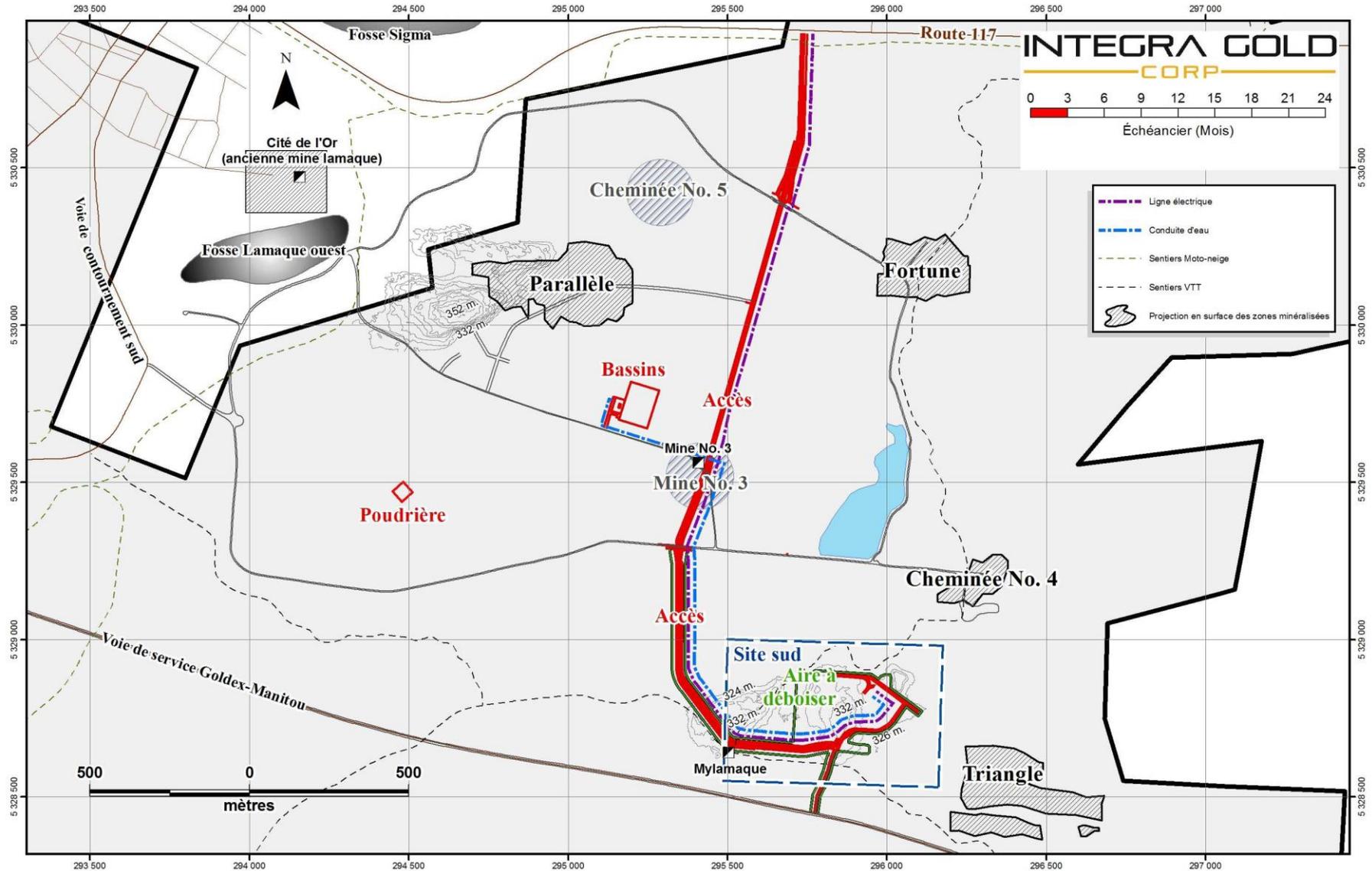
**ÉVALUATION ÉCONOMIQUE
PRÉLIMINAIRE
PRÉFAISABILITÉ; FAISABILITÉ** Parallèle, Triangle, Fortune,
Cheminée no 4
3,6M T @ 8,1 g - 0,93 M onces

**CONSTRUCTION ET
DÉVELOPPMENT** Parallèle, Triangle, Fortune, Cheminée no 4

- **Préparation du site (travaux de jour)**
 - Déboisement des accès et des sites de travaux
 - Aménagement des chemins d'accès
 - Installation des services (électricité)

- **Construction (travaux de jour)**
 - Pas de travaux

- **Développement (travaux jour/nuit)**
 - Pas de travaux



➤ Préparation du site (travaux de jour)

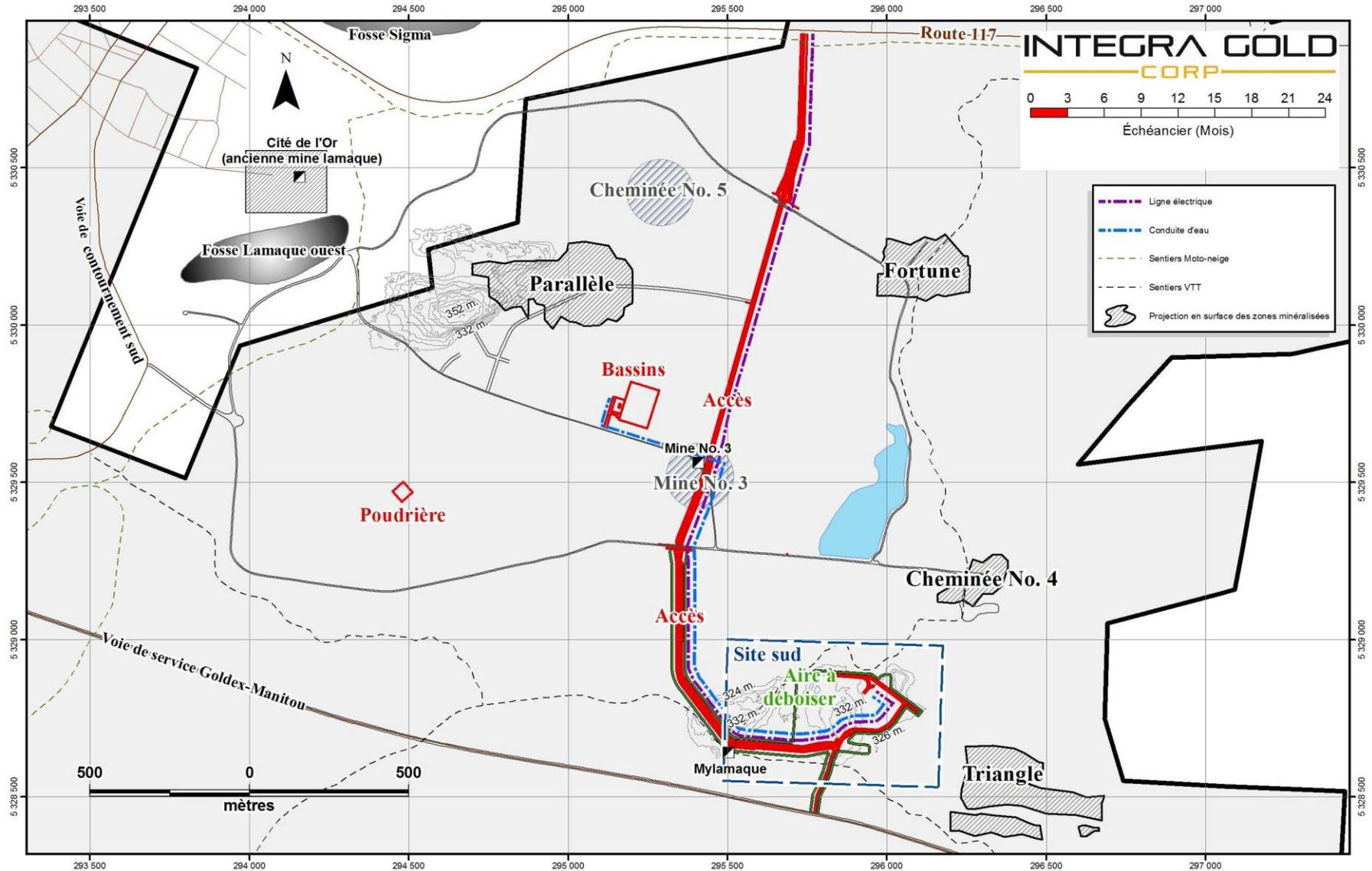
- Déboisement des accès et des sites de travaux
- Aménagement des chemins d'accès et des sites
- Installation des services (électricité, conduites d'eau)

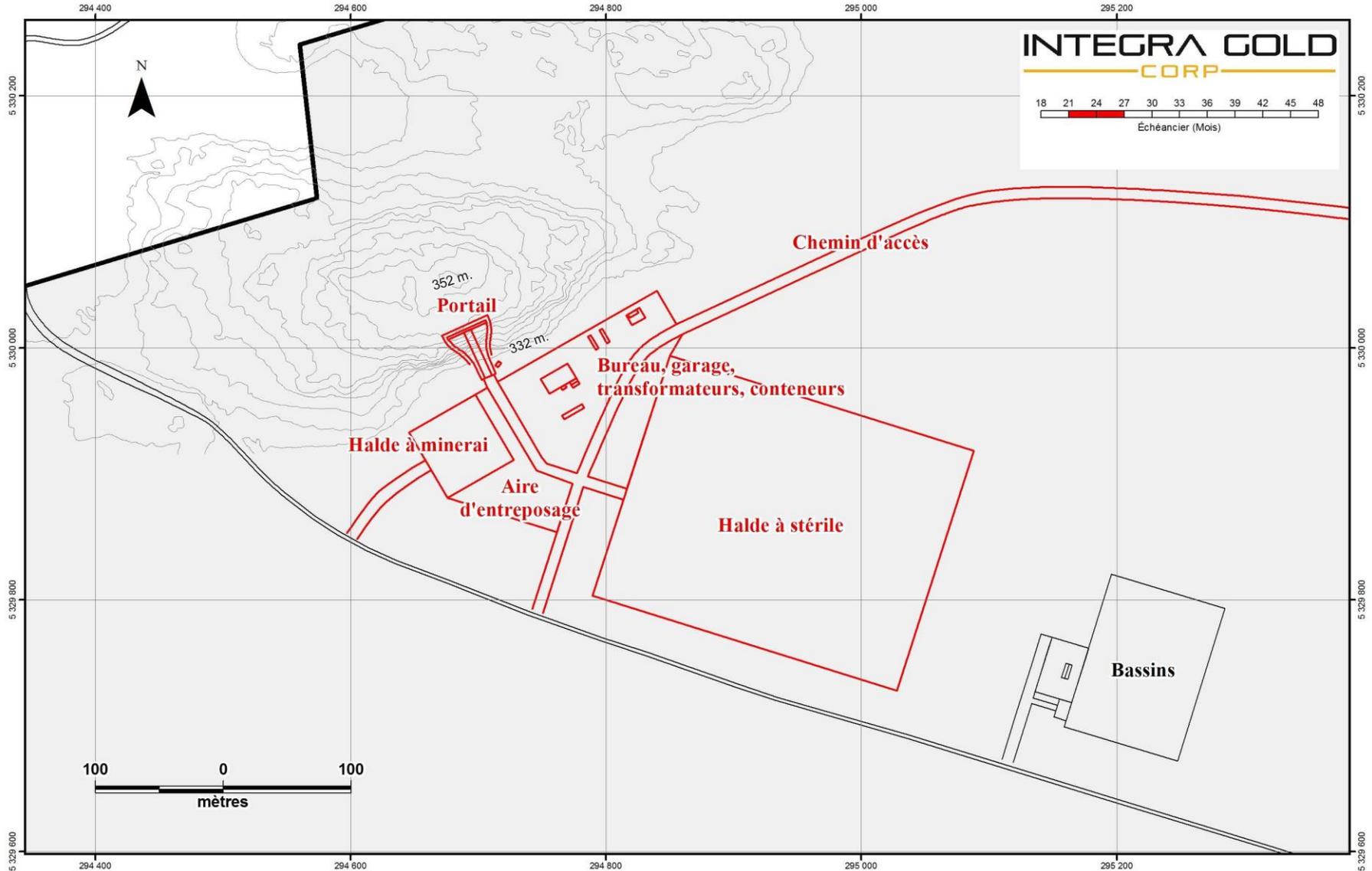
➤ Construction (travaux de jour)

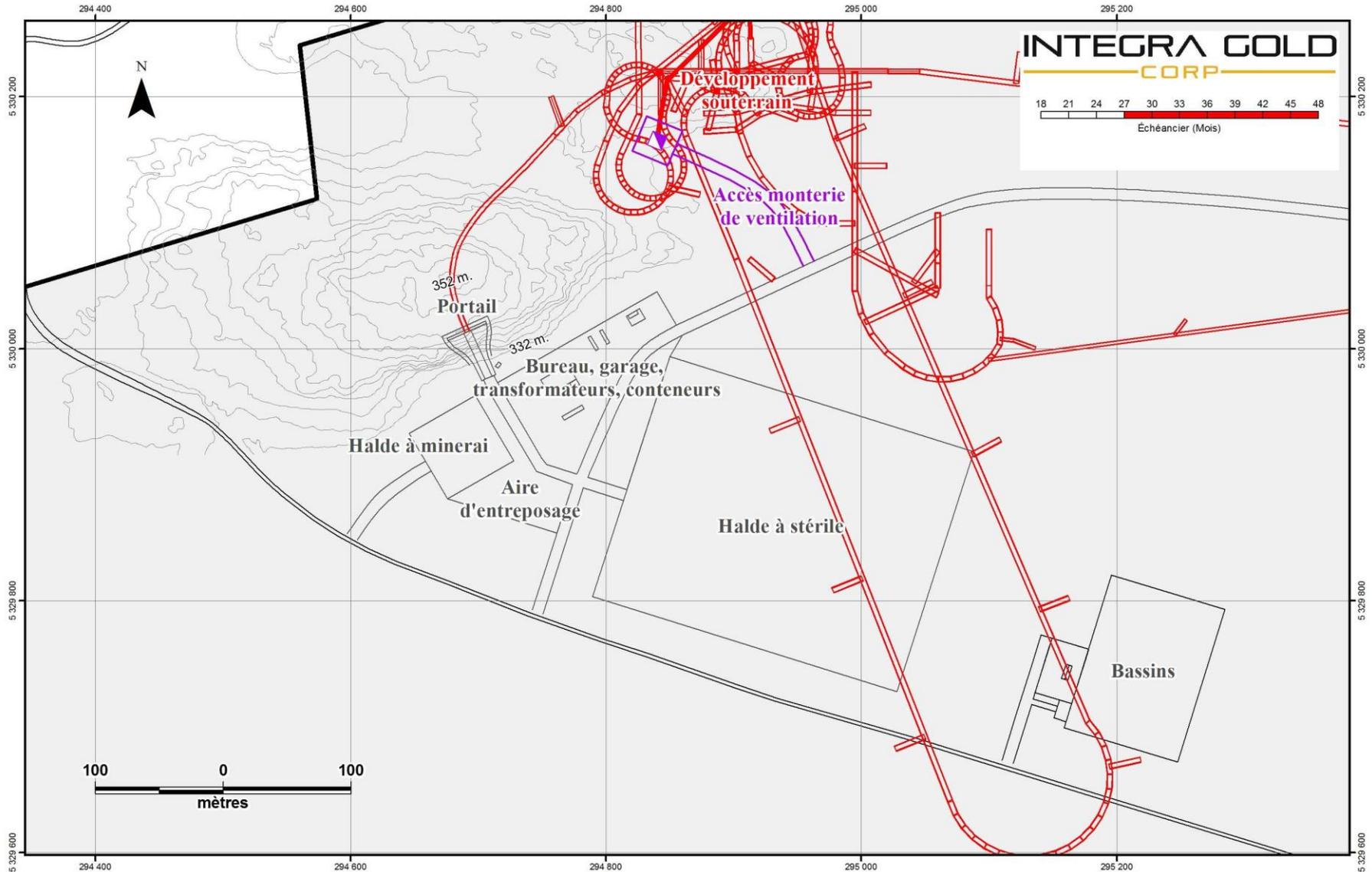
- Construction des bassins d'eau de mine

➤ Développement (travaux jour/nuit)

- Pas de travaux avant 2016 selon scénario actuel







➤ Préparation du site (travaux de jour)

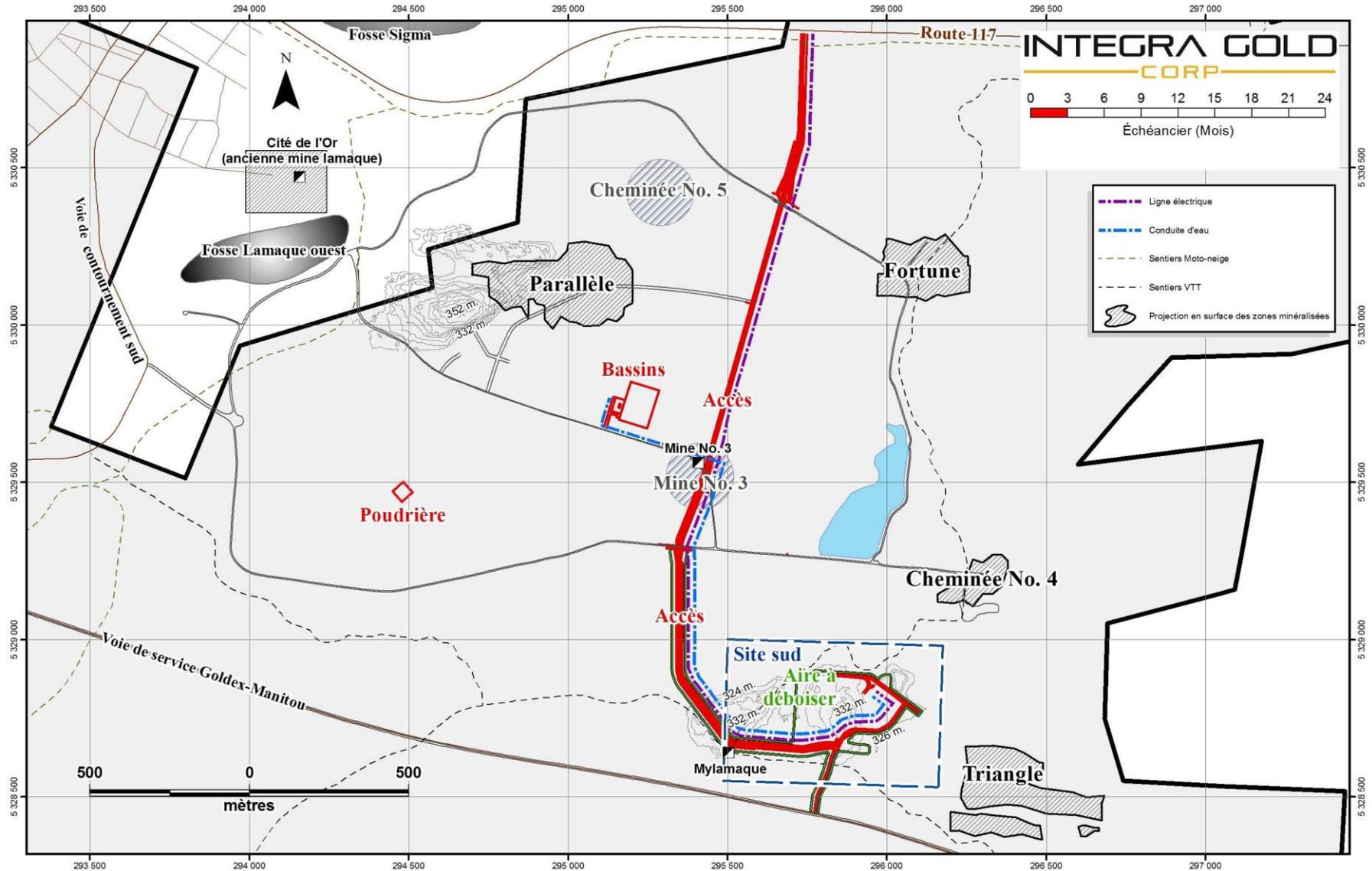
- Déboisement des accès et des sites de travaux
- Aménagement des chemins d'accès et des sites
- Installation des services (électricité, conduites d'eau)

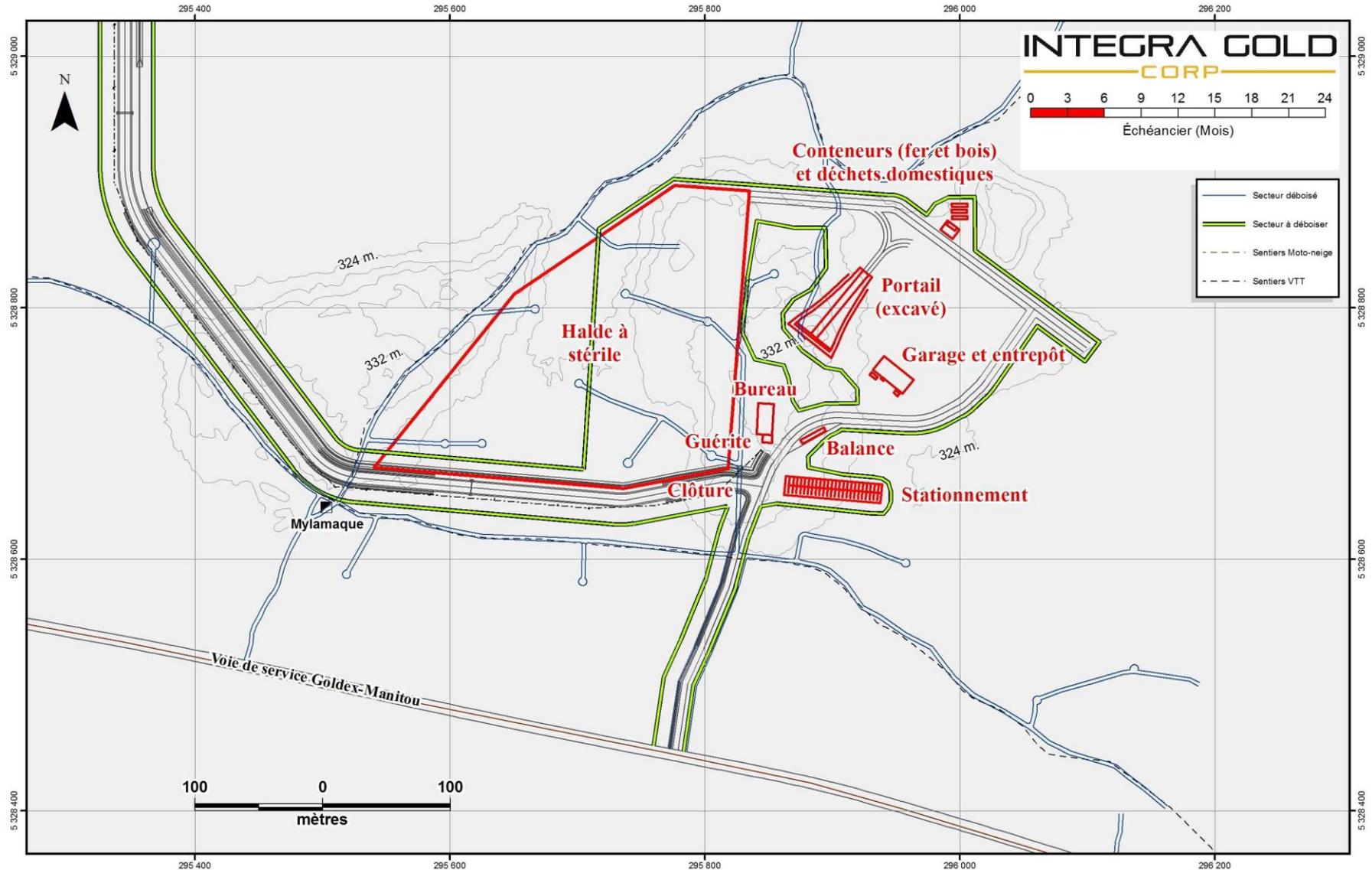
➤ Construction (travaux de jour)

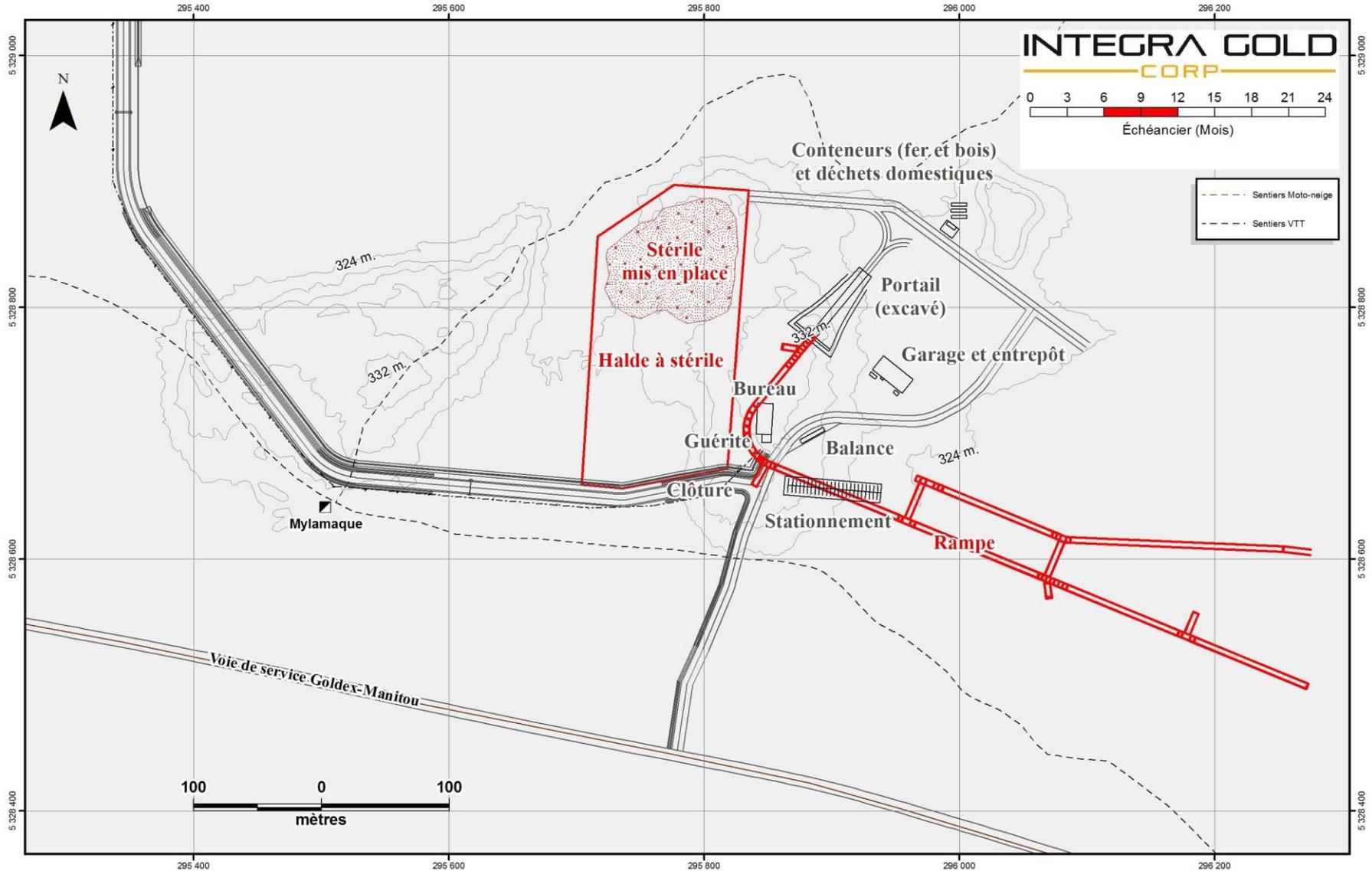
- Construction des bureaux, sècheries, ateliers
 - Bâtiments modulaires en 2 phases (2015, 2016)

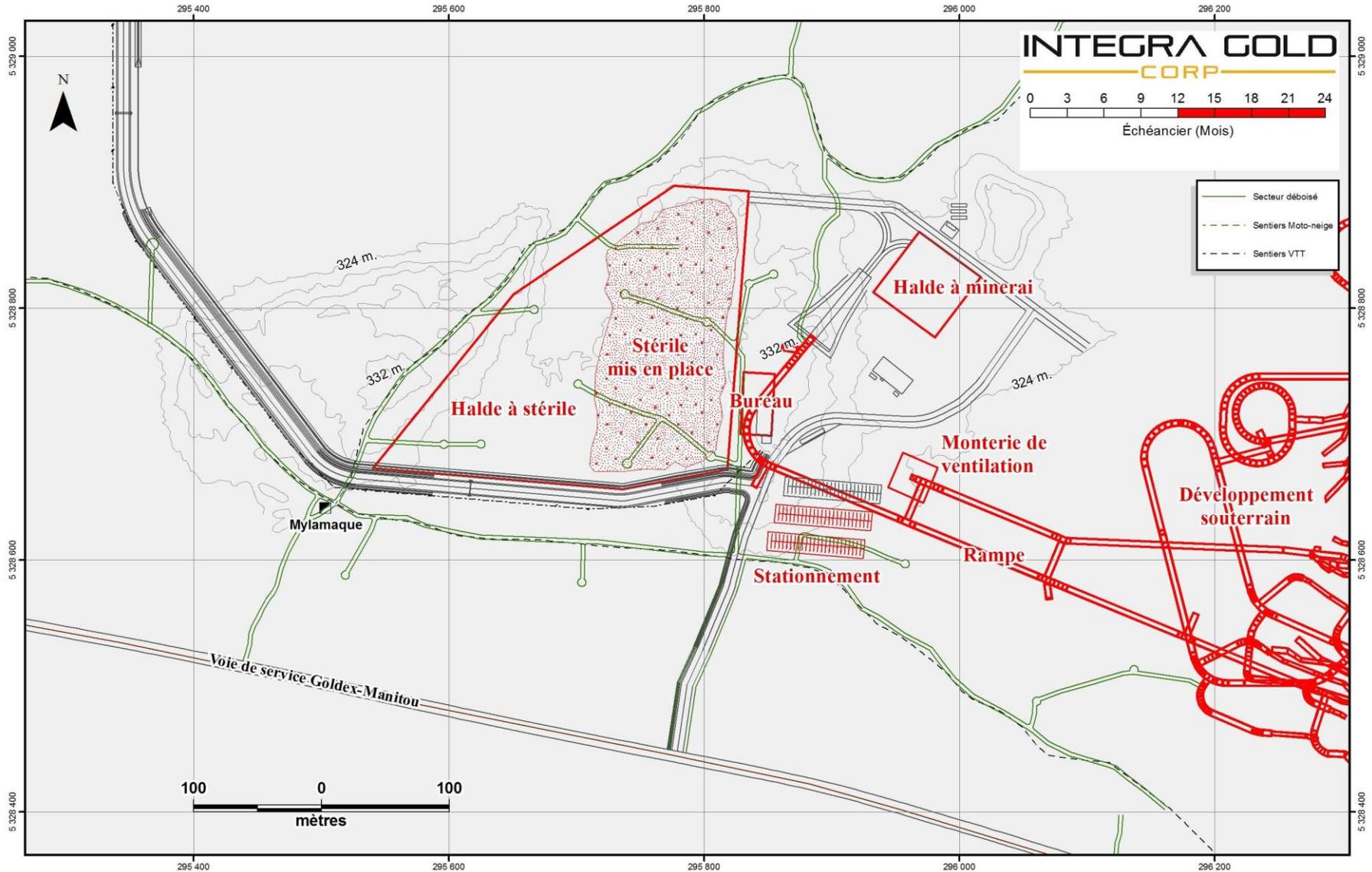
➤ Développement (travaux jour/nuit)

- Portail (Décaper le mort terrain, excaver fosse, consolider murs) (Jour)
- Rampe (Démarrage, développement régulier) (jour/nuit)
- Monterie (jour/nuit)
- Halde: dépôt de stérile et de minerai









Phase Production

ÉTAPE ULTIME: 2017

Compilation Exploration Évaluation Mise en valeur **Production** Restauration

EXPLORATION Aumaque, MacGregor

**ZONES
POTENTIELLES** Cheminée no 5, Triangle Sud,
Mine no 3

**DÉFINITION
(Ressources)** Parallèle, Triangle, Fortune,
Cheminée no 4, Veine no 6, Sixteen
4,2M T @ 7,9 g - 1,05 M onces

**ÉVALUATION ÉCONOMIQUE
PRÉLIMINAIRE
PRÉFAISABILITÉ; FAISABILITÉ** Parallèle, Triangle, Fortune,
Cheminée no 4
3,6M T @ 8,1 g - 0,93 M onces

**CONSTRUCTION ET
DÉVELOPPMENT** Parallèle, Triangle, Fortune, Cheminée no 4

Pour en apprendre plus:

➤ Site internet

- www.integragold.com

➤ Adresses et contact

- Bureau régional d'opération - 1101, 3^e Avenue Est, Val-d'Or
- Tel - (819) 825-2541
- consultation@integragold.com

➤ Personnes ressources à Val-d'Or

- Francois Chabot - Directeur ingénierie et opérations
- Guylaine Bois - Directrice développement durable
- Hervé Thiboutot - Premier vice président

